



Valence, le 10 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Impact du gel en Agriculture, 1 mois après....

Il y a maintenant un mois, notre département, comme une grande partie de la France, a été touché par un fort épisode de gel. Malgré tous les efforts des producteurs pour mettre en œuvre les actions de prévention et de lutte, les conséquences sont terribles et les récoltes 2021 en partie détruites. Les exploitations les plus durement touchées ont jusqu'à 100 % de pertes. Cet épisode vient se rajouter aux aléas des années précédentes et pour certaines exploitations, nous en sommes à la 5^{ème} année consécutive. Un bilan dramatique pour ces derniers, autant financier que psychologique.

1 jour après, les représentants du Gouvernement exprimaient leur compassion vers les agriculteurs touchés.

1 semaine après, le 1^{er} Ministre annonçait une série de mesures d'accompagnement.

1 mois après, les agriculteurs sont toujours dans l'attente.

Certes, les mesures de droits communs déjà en place (comme l'activité partielle) sont accessibles et un premier dispositif d'urgence est en cours de finalisation mais celui-ci ne permettra d'accompagner qu'au maximum 200 exploitations en Drôme. **C'est un premier pas qui reste encore très loin du besoin.**

Les agriculteurs ont aujourd'hui besoin de lisibilité dans la déclinaison des mesures annoncées pour gérer leurs entreprises et beaucoup de questions parmi tant d'autres restent sans réponse :

- Quelles modalités d'exonération de charges sociales et patronales ?
- Quels soutiens pour maintenir l'emploi dans les exploitations alors que le gel a pu induire une surcharge de travail sans qu'il y ait de récolte ?
- Quels seront les critères précis utilisés dans le cadre du Fonds National de Gestion des Risques en Agriculture ?

C'est pourquoi, dans le département de la Drôme, **deux réunions d'informations auront lieu :**

Mercredi 12 mai à 14h

- La première à **Loriot** à Lorifruit pour les arboriculteurs sinistrés ;
- La seconde à **Tulette** à l'annexe de la cave coopérative de Tulette pour les viticulteurs sinistrés.

Face à l'ampleur du sinistre, nous ne laisserons pas les pouvoirs publics abandonner passivement les agriculteurs et laisser trainer la mise en œuvre concrète des annonces du 1^{er} Ministre.

Contacts Presse :

GIRARDET Laurianne : 07 63 30 26 83

BRAFFORT Hélène : 06 30 97 21 67